
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information
et de la communication pour le développement

Conseil d'administration

Douzième session

Manille, 7 décembre 2017

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la douzième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (section I) et les annotations y relatives (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session:
 - a) Allocutions d'ouverture;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre.
3. Activités menées par le Centre depuis la onzième session du Conseil d'administration.
4. Programme de travail pour 2018.
5. Date et lieu de la treizième session du Conseil d'administration.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

a) Allocutions d'ouverture

Le programme provisoire de la séance d'ouverture sera annoncé en temps opportun.

b) Élection du Bureau

Conformément à l'article 14 des statuts du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement, annexés à la résolution 61/6 de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique relative à l'établissement du Centre, le Conseil d'administration élira un président et un vice-président, qui resteront en fonctions jusqu'à la prochaine session ordinaire du Conseil. La liste des participants sera distribuée en temps opportun.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/APCICT/GC(12)/L.1)

Annotation

Le Conseil d'administration examinera l'ordre du jour provisoire et l'adoptera avec les modifications qu'il jugera nécessaires.

2. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre

Documentation

Rapport sur la situation administrative et financière du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (E/ESCAP/APCICT/GC(12)/1)

Annotation

Le document comprend un aperçu de la situation administrative et financière du Centre en septembre 2017. Le Conseil souhaitera peut-être examiner cette situation et donner des orientations à ce sujet.

3. Activités menées par le Centre depuis la onzième session du Conseil d'administration

Documentation

Rapport sur les activités menées par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement depuis la onzième session du Conseil d'administration (E/ESCAP/APCICT/GC(12)/2)

Annotation

Le document contient une présentation du programme de travail du Centre tel qu'il a été mis en œuvre depuis la onzième session du Conseil d'administration, qui s'est tenue à Bangkok en octobre 2016. Le Conseil souhaitera peut-être examiner les progrès accomplis et donner au Centre d'autres orientations sur l'exécution de son mandat.

4. Programme de travail pour 2018

Le Conseil d'administration examinera le programme de travail du Centre pour 2018. Le Conseil est invité à donner des orientations sur le travail du Centre, y compris sur la hiérarchie des priorités des activités, en tenant compte du cadre stratégique et du programme de travail de la Commission pour la période biennale 2018-2019.

5. Date et lieu de la treizième session du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est invité à proposer la date et le lieu de sa treizième session, en 2018.

6. Questions diverses

Les membres du Conseil d'administration souhaiteront peut-être examiner d'autres questions portées à leur attention.

7. Adoption du rapport

Documentation

Projet de rapport (E/ESCAP/APCICT/GC(12)/L.2)

Annotation

Le Conseil d'administration examinera et adoptera le projet de rapport sur sa douzième session, y compris les décisions y figurant. Une version préliminaire du compte rendu des travaux sera établie par le secrétariat et sera communiquée aux membres du Conseil pour observations après la conclusion de la session. Le rapport du Conseil sera soumis à la Commission pour examen à sa soixante-quatorzième session, en 2018.
